

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-DREZERY

Séance du 7 avril 2026

Membres du Conseil Municipal : 23

Présents : 23

Votants : 23

Absent : 0

Procurations : 0

L'an deux mille vingt-six et le sept avril, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme GALABRUN-BOULBES Jackie, Maire de Saint-Drézéry.

Présents :

Mme GALABRUN-BOULBES Jackie, M. DACHEUX Jean-Philippe, Mme SIRVEN Françoise, M. LAVIE Richard, Mme BASTIDE Cécilia, M. FOURNEAU Julien, Mme BOUSQUET Adeline, M. DEBARGE Francis, M. SALVADOR Daniel, M. MERCIER Philippe, Mme DURAND Carole, Mme TROCELLIER-BERGER Agnès, M. BELLOIR David, M. ARNAUD Hervé, M. DOUCIN Pascal, Mme FERRERES France, Mme MAHE Laetitia, M. SAVELLI Yohan, Mme LACROIX Anissa, Mme RIBEYROLLES Charline, M. RAYNAUD Thierry, M. GALTIER Laurent, Mme PIERROU Maira-Eleni

Objet : Désignation des délégués au SIVOM Cadoule Bérange Salaison

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la participation de la commune au SIVOM Cadoule Bérange Salaison ;

Considérant qu'il convient de procéder à l'élection de 2 délégués titulaires et 1 délégué suppléant ;

Il est proposé de nommer :

Membres titulaires : Jackie GALABRUN-BOULBES et Adeline BOUSQUET

Membre suppléant : Yohan SAVELLI

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité désigne comme délégués au SIVOM Cadoule Bérange Salaison :

Membres titulaires : Jackie GALABRUN-BOULBES et Adeline BOUSQUET

Membre suppléant : Yohan SAVELLI

Pour copie conforme



La Maire,
Jackie GALABRUN-BOULBES

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture de l'Hérault

le

Et publication ou notification le